

Dossier thématique

Essey en chantier : vers une ville pour tous !

» pages 3 à 11

96% de satisfaits

Enquête de satisfaction concernant la qualité de service de la mairie
» page 13

Essey labellisée

La ville vient de se voir attribuer le label Ville sportive Grand Est
» page 14

Ec(h)o gestes

Le tri à la source des biodéchets est désormais obligatoire sur la métropole du Grand Nancy
» page 17





Le maire et l'équipe municipale vous souhaitent une très belle année !

MEILLEURS VŒUX 2024





OUVERT 7/7

VOTRE FLEURISTE

2 avenue Foch
54270 ESSEY LES NANCY
essey.les.nancy@lejardindesfleurs.com
Tél. 03 83 20 30 91



WWW.LEJARDINDESFLURS.COM




Retrouvez l'actualité de la ville sur facebook et sur instagram

FB et insta : [villesdesseylesnancy](https://www.facebook.com/villesdesseylesnancy)



De gauche à droite :

Hubert Rossignon, adjoint à l'urbanisme opérationnel et au patrimoine

Pierre Brune, conseiller municipal chargé des travaux, de la voirie et du dialogue avec les commerçants

Francis Vogin, adjoint à la transition écologique

Claire Malary, conseillère municipale chargée de l'environnement

édito

De lourds travaux sont engagés depuis plusieurs semaines au centre de notre commune, qui occasionnent au quotidien une gêne pour la circulation et les riverains. Les travaux les plus impactants sont ceux concernant les réseaux d'assainissement rue Leclerc, avec une tranchée de près de trois mètres de profondeur ainsi que ceux d'eau potable sur une centaine de mètres de long, rue des Prés. Ils seront suivis de l'aménagement de la plateforme du futur trolleybus rue des Prés et rue Leclerc, ainsi que de la refonte totale du terminus actuel de Mouzimpré avec sa végétalisation. Ces travaux sont engagés et financés par la métropole du Grand Nancy, en concertation avec la commune d'Essey. Ils devraient se terminer à la fin du mois d'août pour permettre l'entrée en service du trolleybus cet automne.

Cependant, ces travaux très importants ne doivent pas faire oublier d'autres chantiers sur Essey qui méritent d'être portés à votre connaissance.

Ainsi, le chauffage urbain métropolitain, très attendu, est en cours de franchissement de la Meurthe pour pouvoir, dès 2025, alimenter à Essey logements collectifs, bâtiments publics, équipements sportifs et de santé.

D'autres travaux sont prévus, comme la construction de la nouvelle cantine scolaire, un bâtiment passif sur le plan énergétique grâce à une isolation renforcée avec des matériaux bio-sourcés et des panneaux solaires.

Au-delà de leurs contraintes et inconvénients occasionnels, tous ces travaux visent à une amélioration pour tous, que ce soit en termes de mobilité, de qualité de vie, des conditions de repas des scolaires, élémentaires et maternelles, des loisirs, de l'accès aux personnes à mobilité réduite, sans oublier nos incontournables objectifs de développement durable. On ne peut que conclure que le jeu en vaut la chandelle !

Accueil du nouveau trolleybus : des travaux conséquents mais nécessaires

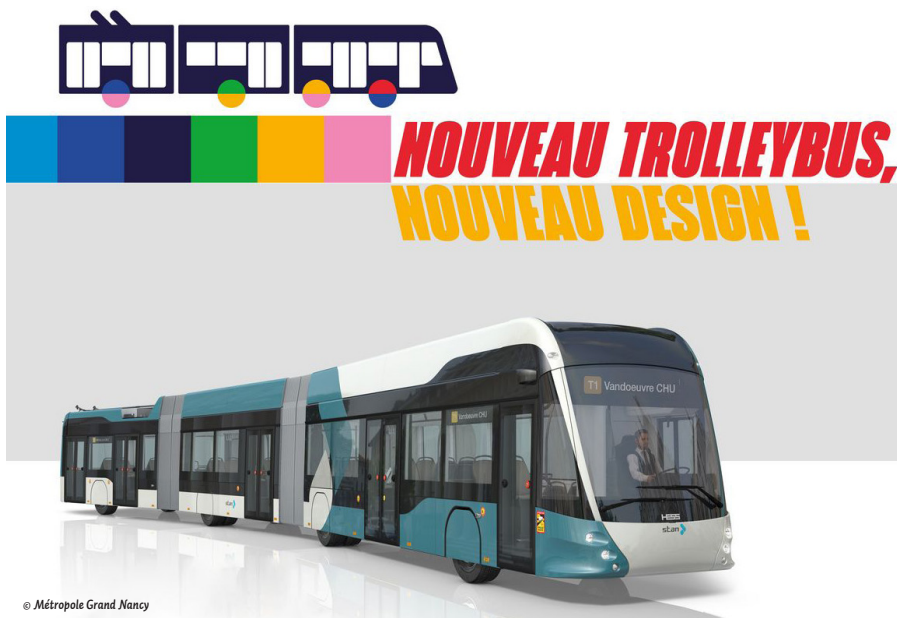
Cela n'a pas pu vous échapper, depuis plusieurs mois les phases de travaux se succèdent sur notre commune comme sur la métropole du Grand Nancy afin de préparer la mise en place de la ligne du futur trolleybus. Impactants, ces travaux sont nécessaires pour assurer à l'avenir un réseau de transports en commun à la hauteur des besoins.

En mars dernier, les Grands Nancéiens ont fait leurs adieux au tram après plus de vingt ans de bons et loyaux services. Depuis, en attendant l'arrivée du trolley, les bus serpentent tant bien que mal au milieu des travaux pour continuer d'assurer aux milliers de voyageurs quotidiens les missions de desserte des différentes stations.

Conjuguer apaisement du cadre de vie, mobilités actives et accessibilité

L'arrivée du trolleybus sur la métropole du Grand Nancy s'inscrit pleinement dans le Plan Métropolitain des Mobilités Urbaines – P2M – qui vise à conjuguer apaisement du cadre de vie, mobilités actives et accessibilité. L'important chantier qui accompagne sa mise en place à l'automne 2024 ne vise pas seulement à accueillir ce nouveau mode de transport, il comprend aussi des travaux de restructuration qui amélioreront indéniablement la qualité de vie de tous, le tout dans le respect de l'environnement.

Ainsi, les travaux de restructuration de la plateforme sur les tronçons en site propre (non partagé avec les autres véhicules) comprennent un traitement esthétique alors que l'ancienne plateforme présentait des signes d'usure et de vieillissement. Ce vaste chantier s'accompagne de nombreux réaménagements de l'espace public sur toute la ligne avec pavages permettant la désimperméabilisation des sols et la végétalisation au niveau des arrêts et alentour quand cela est possible. La désimperméabilisation des sols est un point important puisqu'elle constitue un procédé efficace pour lutter contre les inondations. Une attention particulière est également portée aux stations d'arrêt dans le but de les rendre plus confortables.



© Métropole Grand Nancy

À Essey-lès-Nancy

Une fois terminés les travaux hydrauliques actuellement en cours, le chantier entrera dans le concret avec plusieurs phases de travaux qui se succéderont afin de mettre en place la plateforme qui accueillera le trolleybus.

Outre le terminus qui restera à l'emplacement actuel, les deux autres stations seront desservies dans les deux sens quasiment face à face, aux arrêts rue Leclerc/rue des Prés et Clinique Pasteur/Creps. Les noms qui seront donnés aux arrêts sont encore inconnus à ce jour. L'avenue Roosevelt n'accueillera plus le trolley, elle sera libérée de ses rails et de son abribus. Comme ce sera le cas tout au long de la ligne qui reliera le CHU de Brabois à Mouzimpré, des quais d'une longueur de 25 mètres seront aménagés pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au trolley. Les arbres et arbustes alentour seront gardés et de nouvelles plantations seront mises en place à chaque

fois que ce sera possible. Les travaux se dérouleront de janvier à août 2024 selon un planning et des plans détaillés et rigoureux avec des priorités claires pour une mise en service du trolleybus à l'automne 2024. Des réunions de chantier hebdomadaires permettent la coordination entre l'entreprise chargée des travaux, la métropole du Grand Nancy et la ville d'Essey-lès-Nancy représentée par un agent ou un élu. Le dialogue est permanent entre l'entreprise et les riverains concernés. L'accès des riverains à leurs habitations et à leurs garages est garanti sur toute la durée des travaux. Les façades sont photographiées en présence d'un huissier avant que ne commencent les différents chantiers, les clichés feront foi en cas d'incident. Les entreprises sont assurées pour indemniser les habitants en cas d'éventuels dégâts causés au cours des travaux.

« Les différentes phases de travaux se succéderont de janvier à août 2024 pour une mise en place du trolleybus à l'automne 2024 »



© Métropole Grand Nancy

De la gêne au confort

Les travaux de mise en place de la ligne du futur trolleybus impactent le centre-ville d'Essey-lès-Nancy, l'avenue Leclerc, sa jonction avec l'avenue Foch, la rue des Prés, le terminus de Mouzimpré et toute la ligne qui relie Essey au CHU Brabois. Ils perturbent la circulation et entraînent des changements de circulation. La municipalité d'Essey-lès-Nancy et les représentants de la métropole du Grand Nancy sont conscients des difficultés engendrées pour la population mais ils l'assurent d'une seule voix : cette période compliquée est nécessaire pour permettre une réelle amélioration du cadre de vie de tous, usagers des transports en commun mais également pour l'ensemble de la population, qui découlera de ce vaste chantier.

Zoom sur le trolleybus

Le trolleybus qui devrait circuler sur la ligne reliant le CHU de Brabois à Essey-lès-Nancy à partir de cet automne sera long de 25 mètres et pourra accueillir jusqu'à 150 voyageurs contre 126 pour feu le tram. Aux heures de pointe, les rames devraient se succéder sur les différentes stations toutes les 5 à 6 minutes.

100 % électrique, il sera aussi 100 % silencieux. Son énergie lui sera fournie par ligne aérienne de contact ou sur batterie en l'absence de ligne. Les poteaux de l'ancienne ligne de tram seront réutilisés.

Le trolleybus permettra également des économies d'énergie puisqu'il consommera 3,4 kWh par kilomètre contre 4 kWh pour son prédécesseur. Les nouveaux quais d'une hauteur de 20 cm et d'une longueur de 25



© Métropole Grand Nancy

Rue des Prés

mètres seront prolongés à chaque arrêt par deux plans inclinés de 5 mètres chacun, permettant l'accès aux fauteuils roulants et aux poussettes tout au long de la ligne. La plateforme du trolleybus en site propre sera accessible aux vélos.

Plus grand, plus rapide, plus accessible, plus écologique, ce trolleybus a décidément tout pour plaire !



© Métropole Grand Nancy

Avenue du Général Leclerc

Calendrier prévisionnel des travaux

Un calendrier prévisionnel des travaux à venir concernant la mise en place de la ligne du trolleybus à Essey-lès-Nancy a été annoncé lors de la réunion publique du 21 novembre. Les dates sont susceptibles de subir des modifications au fil de l'évolution des travaux.



Des réunions publiques pour se comprendre, s'écouter, s'expliquer

Conscient des désagréments que l'important chantier de mise en place du trolleybus entraîne pour ses administrés, le maire Michel Breuille tient à les tenir informés très régulièrement à travers des réunions publiques qu'il conduit, aux côtés des représentants de la métropole concernés par les sujets abordés. Ainsi, le 24 janvier 2023, une première réunion a permis de présenter le réseau de remplacement de l'ancien tram, en service sur toute la période de travaux. Le 20 septembre,

les habitants ont pris connaissance des travaux hydrauliques et des modifications de circulation qu'ils engendrent et le 21 novembre, les représentants de la métropole ont détaillé les prochaines étapes du chantier et leur ont dévoilé les aménagements qui en découleront, images à l'appui. À chaque réunion, les personnes présentes peuvent poser leurs questions et interpellier les élus, les représentants de la Métropole et les entreprises.

Concertation autour de l'aménagement de la rue Roosevelt



Contrairement au tram, le trolleybus ne passera pas par la rue Roosevelt qui sera donc très prochainement libérée de ses rails et de son abribus. L'équipe municipale s'est engagée à programmer au cours de cette année une concertation publique qui permettra de réfléchir à son aménagement futur. Les Ascéens les plus anciens se souviendront que le lieu accueillait jadis, chaque année, la fameuse foire à la patate et des manèges. Quels projets imaginer pour animer l'endroit demain afin de rendre le centre-ville accueillant pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite ? Vos idées seront les bienvenues !



Vous informer régulièrement



Le maire Michel Breuille et son équipe tiennent à ce que les habitants soient régulièrement informés, en toute transparence, des travaux en cours et à venir sur la commune. Ces informations vous sont transmises de différentes façons, via des réunions publiques, en porte-à-porte chez les personnes directement concernées lorsque cela s'impose, mais aussi via ses outils de communication.

La page Facebook de la ville relaie les infos travaux et, sur le site de la ville, un lien direct « info travaux » dans les accès rapides de la page d'accueil permet d'accéder à toutes les informations utiles et pratiques sur les travaux qui pourraient perturber le quotidien des riverains ou entraîner des modifications de circulation à Essey-lès-Nancy. N'hésitez pas à le consulter régulièrement. Concernant les travaux de mise en place de la ligne du trolleybus, la métropole du Grand Nancy fait un point hebdomadaire sur son site.

Toutes les infos sur la page Facebook de la Ville, sur le site www.esseylesnancy.fr, lien direct « infos travaux », ou sur grandnancy.eu.

Réfection des trottoirs et de la chaussée rue des Moncels

Depuis le 11 décembre, des travaux sont en cours rue des Moncels. Ils se déroulent en deux temps; la première phase concernant la réfection des trottoirs s'est déroulée jusqu'à fin décembre avant une pause liée à la trêve hivernale des ouvriers. Les travaux reprendront à la mi-janvier avec cette fois la réfection de la chaussée. Durant ces phases de travaux, la rue est fermée à la circulation de tous, à l'exception des riverains. Ces derniers ont été informés personnellement de ces travaux et de leur déroulement par le maire Michel Breuille, passé les en avertir avant le lancement du chantier.



Un médiateur pour répondre à vos questions

Pour tout renseignement relatif au chantier du trolleybus, vous pouvez contacter le médiateur ligne 1 du Grand Nancy au 06 62 10 04 76 ou par mail : mediation-ligne1@grandnancy.eu et/ou scanner le QR code.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site Info Chantier afin de suivre étapes par étapes le chantier du trolleybus en flashant le QR code ci-dessous :



Travaux hydrauliques : Paroles de terrain

Laurent Mercier et Christophe Lemoine sont respectivement ingénieur travaux principal et chef de chantier pour l'entreprise SLD TP et œuvrent conjointement sur le chantier des travaux hydrauliques actuellement en cours. Ils se sont prêtés au jeu de l'interview.

Quel est le rôle de chacun d'entre vous sur ce chantier ?

Laurent Mercier : En tant que conducteur de travaux, je suis les réunions, je gère l'organisation du chantier, les plannings, l'avancée du chantier. Je m'occupe également des commandes de fournitures, de l'aspect administratif. Pour l'entreprise, je gère les comptes, les dépenses, les résultats. Je fais aussi le lien entre l'entreprise et la métropole de Grand Nancy, je rends compte à la métropole de ce qui se passe sur le terrain.

Christophe Lemoine : En tant que chef de chantier, je m'occupe essentiellement des équipes sur le terrain, de la mise en place du chantier. Je suis en permanence sur le terrain et en lien direct avec les habitants. Je dois d'ailleurs dire que tout se passe très bien avec la population, dès qu'ils en ont le temps, les riverains nous offrent même le café ! De notre côté, nous essayons de limiter au maximum la gêne occasionnée.

Comment qualifieriez-vous ce chantier ?

Laurent Mercier : C'est un chantier assez technique à trois mètres de profondeur, les équipes doivent faire avec les anciens réseaux abandonnés, les réseaux d'eau, d'assainissement, de gaz, la fibre, l'éclairage public, la haute tension... Nous avons doublé les effectifs pour pouvoir tenir les délais car il faut également faire face aux intempéries qui perturbent le déroulement des travaux.

Christophe Lemoine : Ces dernières semaines, il y a eu beaucoup de pluie mais le chantier ne s'est pas arrêté pour autant, les gars faisaient des pauses lorsqu'ils ne pouvaient pas faire autrement mais reprenaient tout de suite après. Nous avons une équipe rue du

général Leclerc, une deuxième équipe avenue Foch et une troisième rue des Prés. Les travaux hydrauliques devraient se terminer dans le courant du mois de mars si tout va bien.

Quel message souhaiteriez-vous adresser aux Ascéens ?

Laurent Mercier : Ces travaux hydrauliques étaient nécessaires pour leur sécurité. Ce sont aussi des travaux de mise aux normes qu'il aurait fallu faire de toute façon.

Christophe Lemoine : Une nouvelle fois, je tiens à souligner la bonne entente entre les équipes du chantier et les riverains, ici les gens sont compréhensifs, ce n'est pas toujours le cas.

« À Essey, tout se passe très bien avec la population. Dès qu'ils en ont le temps, des riverains nous offrent même le café ! »



De gauche à droite sur la photo :
Christophe Lemoine et Laurent Mercier

Trois questions à Michel Breuille, maire d'Essey-lès-Nancy

Monsieur le maire, comment déterminez-vous les travaux nécessaires sur notre commune ?

Pour répondre à la question, il faut distinguer plusieurs types d'enjeux.

Certaines réalisations relevant des compétences métropolitaines s'imposent à la commune, qui est forcément partie prenante à travers les concertations menées par la Métropole. C'est le cas du projet d'installation du nouveau trolleybus.

D'autres travaux résultent du projet de mandat. À travers l'élection municipale, la population y a adhéré et en a en quelque sorte passé commande. Pour respecter son programme, la municipalité met un point d'honneur à mettre en œuvre ces chantiers. C'est le cas du terrain synthétique par exemple, ou encore du projet d'amélioration du service de restauration scolaire.

Enfin, certains travaux non prévus mais rendus nécessaires par mesure d'accessibilité, de salubrité, de sécurité ou d'entretien, peuvent être décidés par le maire et les élus à travers les décisions du conseil municipal, ou sur seule décision du maire lorsqu'ils relèvent des compétences déléguées.

Comment les hiérarchisez-vous dans le temps ?

Un calendrier des travaux à venir est établi très longtemps en amont. Les gros travaux font l'objet d'une autorisation de programme, qui peuvent couvrir sur plusieurs exercices budgétaires. Les différentes phases de réalisation sont étudiées par des bureaux d'étude, en lien avec les différents partenaires. Il faut en effet prioriser les travaux les plus urgents, selon des critères de sécurité et d'utilité publique, mais aussi selon les possibilités budgétaires de la commune en tenant compte des différentes participations et subventions qui permettent de les financer. La pla-

nification des différents chantiers relève parfois du casse-tête, il y a une certaine chronologie à respecter dans la succession des interventions des entreprises, pour ne pas risquer de devoir rouvrir une chaussée qui vient d'être remise à neuf.

Si l'on prend l'exemple des travaux qui accompagnent la mise en place de la ligne du futur trolley, vous avez à cœur de rester en lien avec vos administrés en les informant régulièrement à travers des réunions publiques notamment. En quoi est-ce important pour vous ?

Les administrés ont droit à l'information, ils doivent disposer de suffisamment de temps pour s'organiser, pouvoir gérer les déplacements familiaux, le stationnement, l'accès à leur lieu de résidence, en tenant compte des contraintes liées au chantier. Je pense que tout un chacun comprend l'intérêt des travaux et accepte la gêne qu'ils peuvent générer, dès lors qu'il reçoit à l'avance une information claire. C'est ce que les élus, les services métropoli-



tains et les services municipaux s'emploient à faire. Ça me paraît naturel, légitime et essentiel ; nous devons assumer cette responsabilité avec respect, compréhension et efficacité.



Des travaux pour lutter contre les effets des aléas climatiques

Sous réserve d'approbation du prochain budget et du suivant en conseil municipal, de nombreux aménagements vont être mis en place afin d'atténuer les effets des aléas climatiques dans les cours d'école, au parc Maringer et au cimetière.

Dans les cours d'école

Au fil des années, l'état de la cour de l'École d'Application du Centre, sur sa partie haute, à l'arrière de la Maison des Associations, s'est dégradé. Un programme de réaménagement est envisagé. Il prévoit la plantation d'arbres qui permettront d'ombrager la cour et le rez-de-chaussée, la gestion de l'eau pluviale, un nouveau revêtement et un espace plus important dédié à un potager et à d'autres végétaux.

Un projet d'envergure est aussi proposé à l'école élémentaire Mouzimpré. La place de stationnement réservée aux vélos et trottinettes va être agrandie. Les espaces verts, pourtant nombreux, nécessitent d'être revus au regard de la gestion de l'eau, des projets environnementaux ambitieux de l'équipe pédagogique et des nouveaux végétaux.

Au parc Maringer

Le parc Maringer, bel écrin de verdure au cœur de notre ville, va connaître quelques transformations qui n'enlèveront rien à son charme et à ses atouts. Le projet consiste à lui apporter de la fraîcheur grâce à l'eau de la toiture de la salle Maringer et à des cheminements. Ainsi, la partie naturellement décaissée dans cette forêt urbaine sera légèrement remodelée de façon à retenir cette eau. Pour autant, il ne s'agit pas de créer un étang au centre du parc mais plutôt une zone semi-humide. L'eau permettra aux arbres d'être alimentés et des arbustes mélangeant couleurs et nouvelles formes de feuillages viendront enrichir cette zone. Plébiscité dans le cadre du budget participatif, un hôtel à insectes vient d'être installé aux abords de la partie arborée. Dans la partie droite en venant de la rue Aristide Briand, une troisième table de pique-nique sera posée et des installations sportives, appareils de fitness et table de ping-pong seront mis



en place, ces projets proposés par des habitants ayant eux-aussi été plébiscités par les Ascéens, dans le cadre du budget participatif.

En l'espace de quelques semaines, des arbres ont subi les conséquences du réchauffement climatique. Les alternances de périodes sèches et chaudes suivies de précipitations importantes et de violentes rafales de vent ont en effet porté un coup fatal à plusieurs d'entre eux. En partenariat avec le conseil de quartier Centre, la municipalité a sélectionné de nouveaux sujets qui seront plantés en fin de saison 2024.

Enfin, de nouveaux végétaux vont faire leur apparition dans le parc. Les services techniques vont planter des arbustes à fruits comestibles. Ainsi, à la saison propice, en cheminant vers les aires de jeux, les familles pourront profiter d'une haie gourmande et s'y servir.

Au cimetière

Le cimetière subit lui-aussi les désagréments des conditions climatiques actuelles. De nombreux témoignages font état de dégradations des sols et ce coteau orienté plein sud enregistre

des températures élevées en été. Le remède consiste à végétaliser le site. Planter des arbres aux abords des sépultures risquerait de provoquer d'autres désordres du sol. La végétalisation des sols apparaît comme la solution la plus judicieuse, partout où c'est possible, sans entraver l'accessibilité. Le rafraîchissement attendu rendra la fréquentation plus agréable en toutes saisons, tout en embellissant le site, sans recourir aux produits phytosanitaires, abandonnés depuis de nombreuses années. Des fleurs et arbustes seront plantés dès que possible. Enfin, le projet de rassembler les « Morts pour la France » en un carré militaire deviendra réalité, confirmant l'engagement de la municipalité de perpétuer le devoir de Mémoire.



Rendre les bâtiments accessibles à tous

L'ADAP – Agenda D'Accessibilité Programmée – est un dispositif permettant aux Établissements recevant du public de se mettre en conformité avec la loi « Handicap » de 2005. Dans ce cadre, la commune poursuit son programme d'investissements dans les travaux pour rendre ses différents bâtiments accessibles à tous les publics. Les plus récents concernaient l'École d'Application du Centre, le Haut-Château et enfin le foyer Foch.

Au foyer Foch, après la rénovation de la cuisine, la terrasse du rez-de-chaussée vient d'être surélevée pour devenir accessible de plain-pied depuis la salle jaune. Des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite sont installées à ce niveau, l'isolation de la pièce

est améliorée par la réfection des volets et porte-fenêtres. Le sens d'ouverture des portes est revu pour faciliter l'évacuation en cas de besoin. L'éclairage est amélioré avec le passage en leds et un local de stockage est créé dans la cave. La dernière étape de ces travaux est la rénovation des peintures et des WC des étages ainsi que la mise aux normes de l'installation électrique et de l'alarme incendie.

2,5 M d'euros
C'est la somme investie par la Ville pour la mise en accessibilité des bâtiments et autres sites municipaux.

420 000 €

C'est le montant des travaux réalisés à l'école maternelle Galilée. La moitié de la somme a été consacrée à l'étanchéité de la toiture et à son isolation. L'autre moitié a permis l'amélioration de l'acoustique de la salle de jeu, la rénovation des toilettes y compris pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi la création d'un préau de 81 m² et d'une nouvelle aire de jeu.

Une nouvelle cantine pour accueillir tous les élèves

Depuis plusieurs années, ce constat récurrent retient toute l'attention des services périscolaires et de la municipalité : la fréquentation de la restauration scolaire augmente, exprimant un besoin croissant des familles de solutions d'accueil de leur enfant pendant la pause méridienne. Les cinq lieux dédiés à la répartition des élèves demi-pensionnaires, qu'ils soient occasionnels ou réguliers, ne suffisent plus à répondre à la demande. Certains sites n'étaient d'ailleurs affectés à la restauration scolaire que provisoirement, une situation qui perdure au-delà du raisonnable, privant les associations de salles de réunion ou d'activités.

Il fallait donc rechercher une solution plus satisfaisante, plus pérenne, tout en anticipant d'autres augmentations potentielles d'effectifs.

Le projet de réalisation d'un bâtiment dédié à la restauration scolaire au premier étage, et ménageant de surcroît une vaste salle d'activités en rez-de-chaussée, permettra de résoudre l'équation du côté des écoles maternelle Prévert et d'Application du Centre dans un premier temps. L'architecture choisie s'intégrera parfaitement dans son environnement, en lieu et place du terrain de basket qui jouxte l'école élémentaire.

Les enfants prendront leurs repas dans ce bâtiment passif sur le plan énergétique, grâce à des panneaux solaires et à une isolation renforcée avec des matériaux bio-sourcés. Ce nouveau lieu de restauration scolaire moderne et confortable améliorera indéniablement les conditions d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires qui y prendront leurs repas, et pourra

potentiellement accueillir jusqu'à 400 élèves, sur deux services.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, on trouvera une grande salle de 200 m². Cette construction permettra de libérer plusieurs salles municipales de la Maison des Associations et des écuries du Haut-Château, très utiles aux associations ascéennes qui y proposent des activités.



Vue extérieure depuis la rue des Basses Ruelles

Anniversaire du jumelage : et si vous accueilliez des invités allemands ?

En 2024, Essey-lès-Nancy célèbrera les 40 ans du jumelage qui l'unit à la ville de Brigachtal, en Allemagne. Pour célébrer comme il se doit cet anniversaire, une délégation ascéenne sera reçue en avril à Brigachtal. Les 22 et 23 juin, les Ascéens recevront à leur tour leurs amis allemands pour un week-end de festivités. La municipalité et le comité de jumelage, organisateurs de l'événement, recherchent des familles ascéennes qui seraient volontaires pour accueillir un invité ou un couple d'invités allemands et pour les héberger les 22 et 23 juin.

Si vous êtes intéressé, contactez Donia Othman au 03 83 18 34 63



Essey, Seichamps, Pulnoy et Saulxures récompensées pour leur Boucle Verte

L'Est Républicain Groupe Ebra organisait le 16 novembre la huitième cérémonie de remise des Lauriers des collectivités de Meurthe-et-Moselle afin de récompenser les initiatives des collectivités locales prises aux quatre coins du département.

Les communes d'Essey-lès-Nancy, Pulnoy, Saulxures et Seichamps, qui organisent conjointement depuis douze ans la fameuse Boucle Verte, ont eu la joie de se voir attribuer le laurier *Animation du territoire* pour ce rendez-vous cher à leur cœur et à ceux des habitants des quatre communes qui sont chaque année très nombreux à profiter des différents parcours pédestres et cyclistes qui leur sont proposés. Ce laurier vient saluer la qualité de l'événement mais aussi son aspect intercommunal. Forts de cette récompense, les représentants des quatre communes travaillent d'ores et déjà sur la neuvième édition de la Boucle Verte qui se déroulera le 2 juin au départ de Seichamps autour du thème « Jeux de terre ».



Pascal Laurent adjoint au maire d'Essey-lès-Nancy, entouré de ses collègues de Saulxures et de Pulnoy, lors de la remise du trophée.

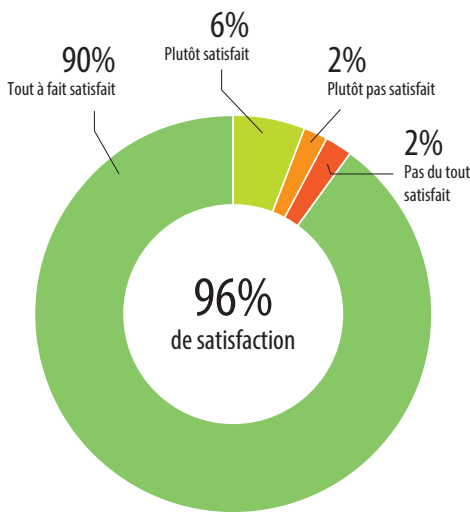
Enquête : 96 % de satisfaits !

Du 2 novembre au 1^{er} décembre, les habitants ascéens étaient invités à répondre à une enquête de satisfaction concernant les qualités de service de la mairie d'Essey-lès-Nancy.

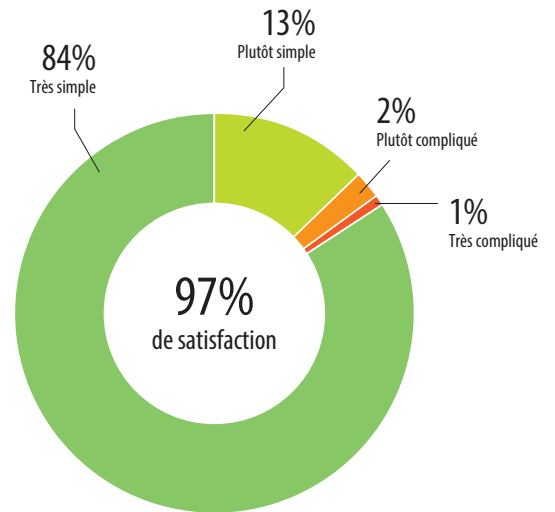
Deux cent quatorze administrés se sont exprimés via les différents canaux de diffusion du questionnaire, bulletin municipal, site de la ville, accueil de la mairie... Le taux global de satisfaction s'élève à 96 %, un beau résultat qui vient valoriser le travail et l'investissement des différents services de la mairie. La qualité de la relation avec les usagers a été saluée une fois de plus. La disponibilité, l'écoute et la qualité de l'accompagnement restent des atouts sur lesquels la mairie d'Essey-lès-Nancy travaille sans relâche, comme le traduit son adhésion au programme Services Publics +.



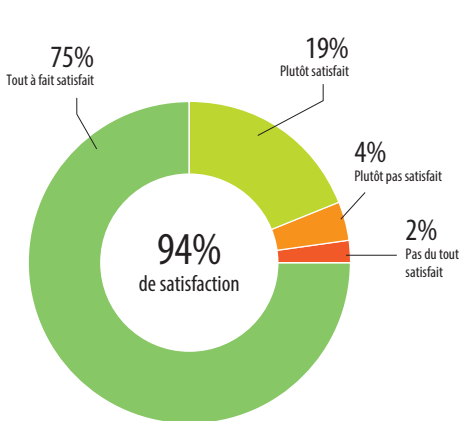
Globalement, êtes-vous satisfait de la qualité de service fournie par la mairie lors de vos derniers contacts ?



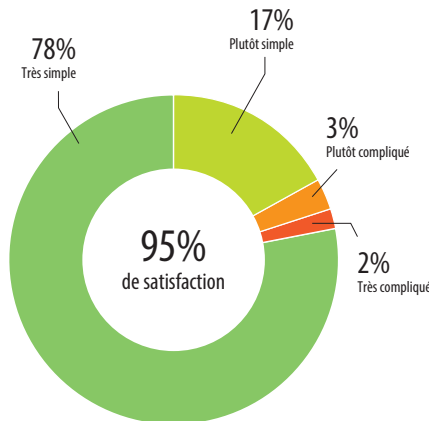
Estimez-vous qu'il a été facile d'entrer en contact avec la mairie d'Essey-lès-Nancy ?



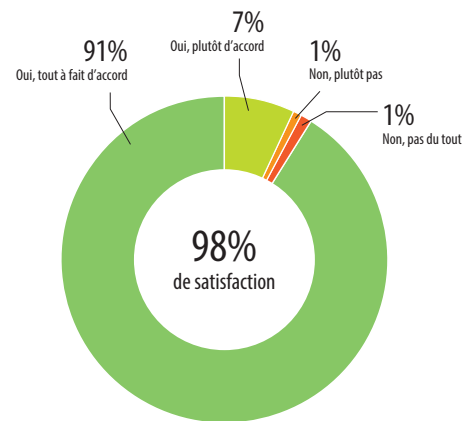
Avez-vous été satisfait du délai de traitement/prise en charge de votre demande/dossier par le service contacté ?



Estimez-vous qu'il a été simple de réaliser votre/ vos démarches auprès du service contacté ?



Estimez-vous avoir été accueilli avec bienveillance et respect par le service contacté ?



Essey labellisée « Ville sportive Grand Est »

Le Comité Régional Olympique Grand Est a choisi de décerner à la commune d'Essey-lès-Nancy le label « Ville sportive Grand Est » qui vient récompenser l'engagement des communes dans le soutien qu'elles apportent à la pratique sportive. Le label est délivré tous les deux ans pour une durée de quatre ans et cible les villes de 500 à 20 000 habitants. Comme toutes les communes candidates, la ville d'Essey-lès-Nancy a dû déposer un dossier mettant en avant les différentes réalisations et manifestations mises en place dans la cité pour encourager et promouvoir la pratique sportive, dossier réalisé grâce au travail minutieux des agents.

Des représentants du Cros (Comité Régional Olympique et Sportif) ont ensuite visité les infrastructures et installations dédiées au sport sur la ville avant de décider qu'ils attribuaient à Essey-lès-Nancy son fameux label. Une belle distinction qui vient récompenser le travail du service des sports, des élus Evelyne Devouge, adjointe à la vie culturelle et sportive et Aurélien Voidier, conseiller municipal aux pratiques sportives, sans oublier l'implication et l'engagement continu des très nombreuses associations sportives, qui œuvrent sur la commune et dont le travail est indispensable.

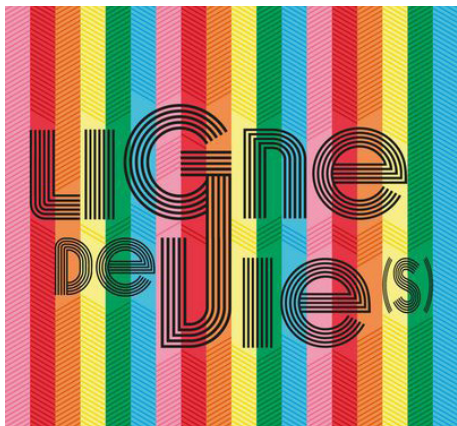


Aurélien Voidier, délégué aux pratiques sportives, et Evelyne Devouge, adjointe à la vie culturelle et sportive



Julien Gonçalves, animateur de l'association Léo Lagrange, et Stéphane Boyard, responsable du service des sports de la Ville

Ligne de vie(s) : Balades urbaines à Essey



Dans le cadre du projet Ligne de vie(s), vous êtes invités à participer à des balades urbaines le long de la ligne 1. Deux rendez-vous vous sont donnés à Essey-lès-Nancy le 13 janvier.

À 10h, la balade Pasteur passera par le Grémillon, la station Washington, le Creps, le Bas-Château et la salle Maringer. À 14h30, la balade Mouzimpré passera par la caserne Kléber, le centre de santé, le centre de secours et la crèche, le complexe sportif et le

Terminus ligne A. Ces balades seront l'occasion de rencontrer d'autres habitants, d'échanger des souvenirs et de partager des visions d'avenir. Elles vous permettront aussi de contribuer à l'art et à la culture locale car vos récits seront source d'inspiration pour les artistes locaux qui transformeront vos histoires en spectacles, expositions et autres créations artistiques. Enfin, elles vous permettront de découvrir votre ville sous un nouvel angle, chaque balade étant une aventure à travers l'histoire, la géographie et les multiples facettes du Grand Nancy.

Détails et inscriptions sur : metropolegrandnancy.fr/processes/lignedevie ou flashez le QR code suivant



Enquête administrative



Les services communaux ont constaté que de nombreuses concessions faisant partie de l'ancien cimetière présentaient un état d'abandon manifeste. De ce fait, une procédure de reprise de concessions trentenaires et centenaires a été engagée depuis le 19 octobre 2022 par la municipalité. En complément de cette procédure, la Ville souhaite connaître les héritiers, successeurs, ascendants ou descendants des propriétaires des concessions suivantes :

Concession perpétuelle

Allée G 34 : famille Vernier / Tollitte, expiration le 09/02/2048

Concession centenaire :

Allée E 09 : famille Poirel/Miler, expiration le 09/02/2048

Allée H17 : famille Roger, expiration le 17/12/2033

Concessions trentenaires :

Allée H03 : famille Pretto, expiration le 14/12/2027

Allée H20 : famille Cordier, expiration le 21/08/2022

Toute personne susceptible de fournir des renseignements sur les ayants-droit de ces concessions est invitée à se présenter en mairie auprès d'Émilie Lallement ou de Frédéric Dieudonné.

Inscriptions scolaires et demandes de dérogation année scolaire 2024-2025

Votre enfant entre en première section de maternelle (enfants nés en 2021 uniquement) ou en CP en 2024 ? Il rejoindra une école de la commune parce que vous y emménagez cette année ? Les inscriptions se feront du lundi 15 janvier au vendredi 16 février. Notez que les pré-inscriptions auprès du service scolaire de la mairie sont obligatoires avant l'inscription définitive à l'école concernée. Vous devrez fournir une photocopie du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les inscriptions peuvent se faire :

» Via les démarches en ligne sur www.esseylesnancy.fr

» En retirant votre dossier à l'accueil de la mairie ou vous le déposerez une fois qu'il sera complet.

» En prenant rendez-vous au 03 83 29 04 37.

Quant aux demandes de dérogations, hors secteur, elles se feront du 18 au 29 mars, hors commune, du 8 au 19 avril.



Opération "Boîtes de Noël"



Concert "Les 4 épices et Gene"



Goûter des seniors



Courses des pères et mères Noël



Défilé de Saint-Nicolas



Brocante musicale



Marché de Saint-Nicolas

Modifications de délégations au sein du conseil municipal

Quelques modifications de délégations ont été actées au conseil municipal de novembre dernier.

Pascal Laurent, 1^{er} adjoint en charge des finances, des ressources humaines et de la communication.

Elise Drouville, 8^e adjointe en charge de la famille, de l'inclusion et de la lutte contre toutes les discriminations.

Gabriel Hoffer, délégué à la lutte

contre l'isolement et au lien intergénérationnel.

Pierre Brune, délégué aux travaux, à la voirie et au dialogue avec les commerçants.

Marie Lozinguez, déléguée au projet de création d'un espace de vie sociale

Gaëlle Bardoul, conseillère municipale.

Dominique Goncalves, conseiller municipal.

Matthieu Riff, délégué au suivi de la concession des accueils périscolaires, extrascolaires et de l'accueil jeunes.

ECHO • GESTES

« *Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas* »
(slogan de la Semaine Européenne du Développement Durable)

Le tri à la source des biodéchets est désormais obligatoire sur la métropole du Grand Nancy

Les biodéchets désignent les déchets organiques produits par les activités humaines et animales. Ils représentent environ 30% des déchets ménagers en France. Les biodéchets peuvent être valorisés par compostage

Les différents biodéchets

» **les déchets alimentaires** : restes de repas, aliments périmés sans emballage, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, fruits à coques, restes de poissons et crustacés, restes de viande dont les os, marc de café, filtres en papier, thé en vrac ou en sachets papier.

» **les déchets verts** : branchages, feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de pelouse, plantes du jardin, petites souches, tailles de haies.

Tous ces déchets peuvent être valorisés, pourtant ils représentent encore aujourd'hui près de 60 kg de déchets par an et par personne que l'on retrouve dans nos ordures ménagères.

Depuis quand le tri à la source est-il obligatoire ?

Depuis la fin 2023, tous les ménages doivent disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables qui représentent près de la moitié du volume des déchets ménagers. Adoptée par les élus du Conseil métropolitain le 29 juin 2023, cette stratégie combine des actions d'incitation au compostage individuel et partagé et le développement d'une collecte séparée des biodéchets par le biais de points de collecte dans l'espace public.

Comment mettre en œuvre le tri des biodéchets ?

La Métropole compte aujourd'hui 240 sites de compostage partagé. 850 lombricomposteurs et 6 000 composteurs individuels ont été vendus aux Grands Nancéiens à prix avantageux au cours des dix dernières années. L'ambition : accélérer cette démarche pour inciter 13 000 foyers supplémentaires à se doter de composteurs individuels

mais aussi créer 300 nouveaux sites de compostage partagé.

En complément, des points de collecte des biodéchets seront déployés dans l'espace public. Au total, ce sont environ 1 000 abris-bacs qui seront installés, en concertation étroite avec les communes pour définir leurs emplacements.

Il est possible de se procurer des composteurs et lombricomposteurs à tarif préférentiel auprès de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable, Esplanade Philippe Seguin, 22-24 Viaduc Kennedy, 54000 Nancy. Tél : 03 54 50 20 40.



Le saviez-vous ?

La commune propose une collecte des déchets verts à destination des personnes âgées ou handicapées.

Inscriptions auprès du CCAS
au 03 83 18 34 61.

Recette de saison : le pain perdu

Ingrédients :

12 tranches de pain sec / 3 œufs / 250 ml de lait / 30 g de sucre / 1 sachet de sucre-vanillé / beurre

Préparation :

» **Étape 1** : Dans un bol, battez les œufs avec le lait, puis ajoutez les deux sucres.

» **Étape 2** : Trempez les tranches de pain dans l'appareil aux œufs, et mettez-les dans une poêle sur feu moyen, avec une grosse noix de beurre.

Faites cuire une à deux minutes sur chaque face, jusqu'à ce que le pain soit bien doré.

» **Étape 3** : Pour finir, servez le pain encore chaud, saupoudré de sucre, ou accompagné de confiture.



Jeudi de la culture : conférence scientifique

Dans le cadre des Jeudis de la culture, l'Université de Lorraine proposera comme chaque année une conférence-débat scientifique à l'occasion de la semaine du cerveau. Rendez-vous vous est donné le 14 mars à 18h,

salle Maringer. La thématique vous sera dévoilée prochainement sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la ville.

Jeudi 14 mars à 18h. Salle Maringer.

Marché de printemps

Exit les mardis des quatre saisons, c'est désormais sur des vendredis choisis que seront programmés les marchés de saison organisés par la municipalité, une jolie manière d'entamer le week-end ! Ainsi, vous êtes invités à fêter le retour du printemps place de la République le vendredi 5 avril à partir de 16h30. Au fil des stands, vous pourrez découvrir les produits et créations des nombreux artisans locaux qui seront présents au rendez-vous. De quoi ravir vos papilles ou vous offrir de petits plaisirs.

**Vendredi 5 avril. À partir de 16h30.
Place de la République.**



Journées mondiales de la Commedia dell'arte



La ville de Nancy a été désignée officiellement Capitale Mondiale de la Commedia dell'arte et proposera sur les dix-neuf autres communes de la métropole, 67 représentations théâtrales et une trentaine d'événements et performances artistiques entre le 21 et le 25 février, à l'occasion des Journées Mondiales de la Commedia dell'arte.

À Essey, le mercredi 21 février à 10h30, salle Maringer, Marika Daniele présentera le spectacle pédagogique et interactif : *Les Trois Mousquetaires* et le samedi 24 février à 10h, le parc du Haut-Château abritera le petit-déjeuner spectacle *Les Fourberies de Scapin* par la compagnie Dinamo (repli à l'église Saint-Georges en cas de pluie).

Mercredi 21 février à 10h30. Salle Maringer. Samedi 24 février à 10h00. Parc du Haut-Château

Théâtre : Poilu's Park

La compagnie Branle-bas de combat montera sur les planches de la salle Maringer le samedi 30 mars à 20h pour interpréter la pièce Poilu's Park, une histoire oubliée de la grande guerre.

À travers ce spectacle tout public, les comédiens racontent une partie méconnue de l'histoire de la Grande Guerre : celle d'un parc d'attractions et de cabaret pour les poilus, à Commercy. En 1915, pour distraire les militaires alors que le moral des troupes était au plus bas, le général Cordonnier et le docteur Rhem ont eu l'idée

de mettre en place à Commercy, sur l'arrière-front, un Poilu's Park suivi un peu plus tard par le Poilu's Music-hall. Au programme : des divertissements sportifs mais aussi de la culture avec la grande Sarah Bernhardt ou encore du music-hall avec Mistinguett. La mise en scène enlevée comprend tour à tour des moments de théâtre forts, du chant, des chorégraphies, et replonge les spectateurs dans ces années décisives de l'histoire.

**Samedi 30 mars à 20h.
Salle Maringer.**

Jeudi de la culture

Teach

Teach se produira dans les salons du Haut-Château le 1^{er} février à 20h. Le groupe a choisi son nom en clin d'œil à la chanson *Teach your children* de Crosby, Stills et Nash. Il est composé de trois musiciens-chanteurs, Béatrice, Alain et Pascal. Le trio s'est constitué autour de la même nostalgie des mélodies et des arrangements des années 60 et 70. Entre pop, folk et country, ils reprennent des morceaux de leurs artistes favoris, Crosby, Stills et Nash bien sûr, mais aussi Neil Young, América, les Beatles ou encore James Taylor, Simon and Garfunkel ou encore Maxime Leforestier, Laurent Voulzy, Francis Cabrel et Henri Salvador. Ils souhaitent faire passer des émotions au fil des chansons, à trois voix, appuyés par des guitares acoustiques au son pur, laisser de côté les machines, le temps d'un concert, pour retrouver un peu les douces mélodies du passé.

Jeudi 1^{er} février à 20h.

Salons du Haut-Château, gratuit.



Les Lions d'Or



Le groupe Les Lions d'Or se produira dans les salons du Haut-Château le 4 avril à 20h. Composé de Guillaume et Florence, réunis par leur passion pour la musique, le groupe mêle guitare et voix dans un duo acoustique jeune et dynamique. À travers un répertoire pop-rock français et anglais, les artistes vous feront découvrir leur univers dans un concert qui vous fera voyager à travers les chansons les plus connues de toutes les générations.

Jeudi 4 avril à 20h.

Salons du Haut-Château, gratuit.

Antoine HLT en concert

Le 29 mars à 20h, Antoine HLT vous invite à fêter ses 10 ans de musique salle Maringer, où il s'est déjà produit il y a quelque temps. Cela fait en effet dix ans qu'Antoine HLT partage ses mots et sa musique avec le public de Lorraine et d'ailleurs. Sa poésie et son humour, servis par des mélodies fortes et des arrangements fouillés, lui ont valu de nombreuses récompenses, comme le Grand Prix Georges Chelon de la chanson poétique. Avec ses complices Antoine Bridet à la guitare et au looper et Pierre Merciol, à la clarinette et à la flûte, l'artiste vous proposera un concert plein de surprises... Dix ans, ça fait bon nombre de chansons à partager, y compris celles de son nouvel et troisième album « Acrostiche ».

Jeudi 29 mars à 20h.

Salle Maringer, gratuit.



Nuit de la lecture

La Ville d'Essey-lès-Nancy et la Bibliothèque pour Tous participent conjointement cette année encore à la Nuit de la lecture, événement national dont la huitième édition aura lieu le 20 janvier autour du thème « le corps », en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Les festivités débuteront à 16h avec la conteuse Marielle Lucy puis se pour-

suiront avec l'annonce des résultats du concours d'écriture proposé aux enfants (cf : page 23) suivie d'un goûter. Deux rencontres littéraires avec Martine Lambolez et Christian Ingret-Taillard, marqueront aussi l'événement. Une soupe de l'amitié clôturera la manifestation.

Samedi 20 janvier à partir de 16h00.
Bibliothèque Pour Tous.



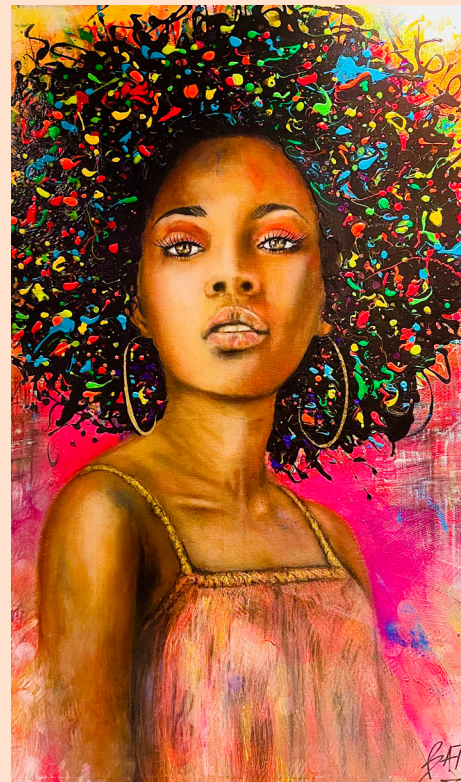
Exposition

Artefact Color

Du 20 au 28 janvier, l'espace Stricher du Haut-Château abritera les œuvres de deux artistes, Ahmed Kone alias Papakaz et Sophie Rossignon alias Batoma. La démarche artistique de Papakaz est soumise à l'émotion qu'il ressent à l'instant où il crée. Il est très attaché à laisser transparaître dans ses tableaux son énergie créatrice brute. Sophie Rossignon alias Batoma mélange les techniques pour créer : la peinture acrylique, à l'huile, la bombe aérosol, l'encre de chine, acrylique, le fusain, le pastel gras ou encore le collage... Elle aime avoir la liberté d'explorer les techniques et les matériaux pour se laisser surprendre par les effets voulus ou non des produits. Passionnée par la complexité des êtres humains, elle aime particulièrement peindre des portraits et apporte une attention toute particulière au regard : « car c'est là que se cachent l'âme et la beauté de chaque

être humain ». Ses œuvres sont également marquées par sa double culture, africaine et française : « En France, mes origines africaines sont davantage perçues alors qu'au Mali, c'est en tant que française que je suis reconnue. Ce paradoxe s'efface lorsque je peins car à ce moment-là, je suis les deux. La représentation de cette altérité avec une volonté forte de réunification est ce qui caractérise mes créations. Au-delà de cette démarche individuelle qui m'anime, je cherche à partager des projections polymorphes à tous les regards, à faire en sorte que chaque être humain puisse se retrouver autant lui-même que dans ce qui l'unit avec ses semblables en s'appropriant ce que je propose dans mes créations. »

Du 20 au 28 janvier. Espace Michel Stricher. Permanences des artistes les samedis 20 et 27 et les dimanches 21 et 28 janvier de 14h à 18h.



Véronique Reiser et Philippe Navelot



Les artistes Véronique Reiser et Philippe Navelot ont choisi de mêler leurs talents et leurs univers pour présenter l'exposition *Planches à terre et toiles en l'air* qui sera visible à l'espace Stricher, au Haut-Château les samedis 10 et 17 et les dimanches 11 et 18 février. À travers ses toiles, Véronique Reiser veut faire vibrer ses émotions, exprimer sa liberté de penser et essayer de rendre visible ce qui est invisible. Dans les rues de Nancy ou de Marseille, Philippe Navelot ramasse les planches abandon-

nées pour y figer méticuleusement les images colorées de mondes oubliés. À travers cette exposition commune, les deux peintres affichent le contraste entre planches délaissées et toiles neuves qui ne demandent qu'à vivre ou à revivre.

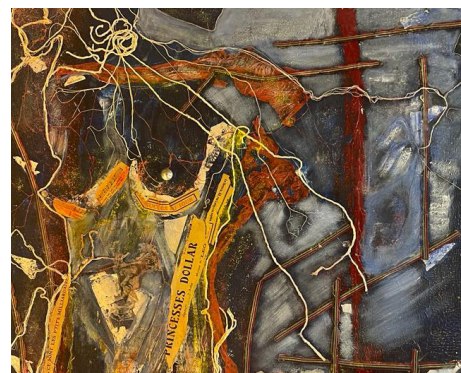
Du 10 au 18 février. Espace Michel Stricher. Permanences des artistes les samedis 10 et 17 et dimanches 11 et 18 février, de 14h à 18h.

Des fils et des nus par Marie Tsaniras

L'artiste-peintre Marie Tsaniras présentera ses œuvres du 16 au 24 mars à l'espace Stricher. Très jeune déjà, Marie Tsaniras est fascinée par le processus de création : « Ce n'est pas tant l'esthétique de l'œuvre qui m'interpelle, ce qui me touche c'est le pouvoir qu'a l'œuvre de réveiller les émotions et de bousculer les clichés. » À la manière de l'artisan, Marie Tsaniras travaille la matière, la façonne. Ses toiles et autres supports accueillent des matériaux divers choisis selon l'inspiration

immédiate et spontanée : « J'utilise des fils, plumes, une multitude de petites choses insignifiantes qui donnent ainsi vie à des êtres « chairs ». J'aime façonner, coller, en fait j'aimerais sculpter mes toiles. Je suggère le nu et ensuite, je le rhabille de ces petites choses anodines, récupérées. Créer c'est résister, exister, faire exister et transmettre des émotions. »

Du 16 au 24 mars. Espace Michel Stricher. Permanences de l'artiste les samedis 16 et 23 mars et les dimanches 17 et 24 mars de 14h à 18h.



Fédération Léo Lagrange

Un air de fête au centre de loisirs

Histoire de finir l'année en beauté, le centre de loisirs a offert une grande fête de Noël aux enfants le mercredi 20 décembre. Au programme : une multitude de jeux, un délicieux goûter, la visite du père Noël et plein de surprises, le tout sur le thème des fêtes de fin d'année bien entendu, de quoi mettre les enfants dans l'ambiance à quelques jours des vacances !

Lettres à saint Nicolas

Les enfants du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire de Mouzimpré ont participé du 1^{er} novembre au 2 décembre au concours **Écrire à saint Nicolas** organisé par la ville de Saint-Nicolas-de-Port. Ils ont envoyé leurs dessins et leurs lettres au saint patron.



En retour, ils ont reçu avec plaisir un courrier du grand saint Nicolas, les remerciant et les invitant à prendre soin d'eux et de leurs familles, le tout accompagné d'un dessin et de la recette de délicieux Manele ! Une bien jolie surprise qui a ravi les petits Ascéens !

Le plein de nouveautés au périscolaire

Gérés depuis le mois de septembre par la Fédération Léo Lagrange, les dispositifs périscolaires font le plein de nouveautés pour le plus grand

plaisir des enfants. À Mouzimpré, avec Isabelle Picard, ils ont pu échanger par correspondance, à plusieurs reprises, avec les enfants d'un accueil périscolaire de la Haute-Marne. Ils ont également préparé des cartes de vœux pour les familles. Période de Noël oblige, les enfants des écoles Mouzimpré, Delaunay et Galilée ont partagé une fête de Noël marquée par un spectacle musical et la visite du père Noël ! Enfin, à l'École d'Application du Centre, Aïcha Arfa propose tous les vendredis soirs une initiation au piano qui connaît un grand succès.

Le CCAS fête Noël !

Les familles les plus modestes n'ont pas été oubliées en cette période de Noël par le CCAS de la commune. Les enfants des familles accompagnées par le CCAS et les enfants du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile se sont vu offrir un présent afin d'égayer les fêtes de fin d'année. L'équipe et les élus du CCAS tiennent à remercier Cora pour son soutien dans cette opération.



Brioches de l'amitié

Chaque automne depuis plusieurs décennies, l'AEIM, association de parents prenant en charge des personnes handicapées intellectuelles, avait l'habitude d'organiser son opération « Brioches de l'amitié ».



L'association a décidé de changer ses habitudes et d'organiser cette année la même opération mais au printemps. C'est donc entre les 4 et 14 avril qu'aura lieu la 47^e édition des Brioches de l'amitié en Meurthe-et-Moselle. Parrainée par Pierre Houin, champion d'aviron, cette opération permet de récolter des fonds en vendant des brioches mais elle vise aussi à informer et à sensibiliser le grand public au handicap mental et à faire reconnaître les personnes handicapées intellectuelles comme des citoyens à part entière. Portée au niveau national, l'opération est relayée au niveau local avec l'appui des communes et grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Les points de distribution des brioches et les détails de l'opération vous seront transmis prochainement via le site : www.esseylesnancy.fr et via la page Facebook de la mairie.
Du 4 au 14 avril.

Séjours seniors 2024

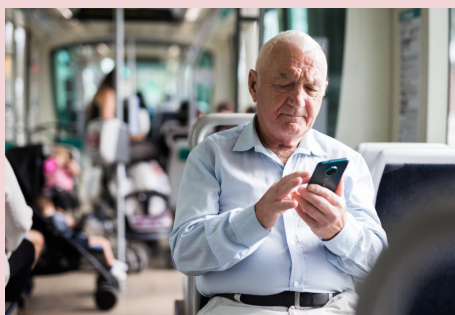
Comme chaque année, dans le cadre du programme « Seniors en vacances » de l'ANCV, le CCAS d'Essey-lès-Nancy propose aux personnes âgées de 60 ans ou plus, à la retraite ou sans emploi, la possibilité de participer à des séjours qui leur sont réservés. Deux séjours seront proposés

cette année, l'un en Bretagne, l'autre en Auvergne-Rhône-Alpes. Une réunion d'information sur ces deux séjours aura lieu le vendredi 19 janvier à 14h salle Maringer. Elle permettra de présenter les deux séjours mais aussi les modalités d'inscription.

Achat des pass Symphonie et Mélodie

Les Mélodie Pass et Symphonie Pass permettent aux personnes qui ont atteint leur 65^e année d'accéder à l'offre de transport gratuitement ou à tarif réduit selon les cas. L'achat de ces titres de transport se fait lors de permanences au CCAS. Les prochaines auront lieu le 9 janvier et le 12 mars de 9h à 11h30. Pour constituer votre dossier d'inscription, vous aurez besoin d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité et d'un avis d'imposition. Les Mélodie Pass sont délivrés gratuitement aux seniors disposant d'un revenu équivalent ou inférieur au minimim vieillesse, dans la limite de six titres par an. Les Symphonie Pass sont délivrés contre une participation

de 7,90 € par titre de transport, aux personnes âgées exonérées de l'impôt sur le revenu (hors réductions d'impôts), dans la limite de 6 titres par an. Chaque titre de transport Mélodie Pass ou Symphonie Pass donne droit à 30 trajets d'une heure.



Cours de Qi Gong avec D.3 Soleils

L'association D.3Soleils propose des cours de Qi Gong dispensés par Francine Savre les mardis soirs de 18h45 à 20h15 au Haut-Château. La pratique du Qi Gong est accessible à tous. Elle permet de libérer les tensions, de lutter contre le stress, d'améliorer la stabilité et la souplesse, de stimuler les points énergétiques et d'harmoniser ainsi le corps, l'esprit et la respiration. Une séance de découverte est offerte aux personnes qui souhaiteraient s'y essayer.

**Renseignements auprès de
Dany Cammarata-Rejwinski
au 06 75 21 79 22.**



Bibliothèque pour tous



Au mois de septembre, l'équipe de la Bibliothèque pour Tous a offert des cartes d'adhésion à la bibliothèque à tous les élèves de CP de la commune, cartes valables pour toute l'année scolaire. Les plus grands ne sont pas en reste puisque, dans le cadre de la Nuit de la lecture (cf l'article page 19) la bibliothèque organise un concours d'écriture pour les petites plumes en herbe, âgées de 9 à 12 ans. Inscription et règlement sont disponibles sur demande à la bibliothèque dont les locaux sont situés au premier étage de la Maison des Associations. La date limite de dépôt des textes est fixée au 12 janvier. Les résultats du concours seront annoncés au cours de la manifestation le 20 janvier.

Gymnastique Club

L'équipe du Gymnastique Club d'Essey-lès-Nancy vous invite à pratiquer l'une de ses activités sportives dans une ambiance amicale. Country, danse, pilates, renforcement musculaire, step, zumba, il y en a pour tous les goûts. Deux tarifs différents sont proposés selon que vous choisissiez de pratiquer ces activités sur une ou plusieurs séances par semaine. Vous avez la possibilité de vous inscrire dès maintenant en profitant d'un tarif dégressif adapté à la date de votre inscription. Les enfants ne sont pas oubliés puisque dès l'âge de 3 ans et jusqu'à 5 ans, le Gymnastique Club propose un cours d'éveil corporel pour enfants le mardi de 17h à 17h45 au gymnase Émile Gallé. En musique, à l'aide de matériels (cerceaux, balles, parcours moteur etc.), les enfants développent leur motricité dans des situations ludiques sur des thèmes variés comme les notions d'espace, de coordination, d'équilibre et apprennent aussi à connaître leur corps dans le mouvement et dans l'espace. Deux cours de pompoms girls très prisés sont également proposés aux jeunes filles âgées de 6 à 12 ans.

**Plus d'informations au 06 88 41 69 55.
Mail : gymclubessey54@gmail.com.**



Deux circuits pédestres sur Essey-lès-Nancy

Le balisage des 21 nouveaux circuits de la Métropole du Grand Nancy est terminé. Les baliseurs de l'Arsem ont largement contribué au balisage de tous ces circuits et ils assureront l'entretien des tracés. Essey-lès-Nancy se situe sur le trajet de ces circuits pédestres « entre ville et campagne », offrant une balade à travers un terroir agricole ponctué de centre-villages préservés, aux caractéristiques propres à la Lorraine. Ces deux boucles sont numérotées : N°5, 11 km de Sainte-Geneviève au Grémillon et N°6, 8 km « Dans la gueule du loup ». Si vous souhaitez randonner seul ou en petits groupes, ou simplement vous balader, la communication relative à ces circuits est accessible par le lien : <https://www.grandnancy.eu/sortir-decouvrir/la-metropole-a-pied>

téristiques propres à la Lorraine. Ces deux boucles sont numérotées : N°5, 11 km de Sainte-Geneviève au Grémillon et N°6, 8 km « Dans la gueule du loup ». Si vous souhaitez randonner seul ou en petits groupes, ou simplement vous balader, la communication relative à ces circuits est accessible par le lien : <https://www.grandnancy.eu/sortir-decouvrir/la-metropole-a-pied>

Amicale des anciens de l'armée de l'air « 4A »



Présidée par Jacques Daize, l'Amicale des anciens de l'armée de l'air « 4A » a célébré sa traditionnelle journée du Souvenir le samedi 14 octobre. La cérémonie a débuté par une messe de requiem à l'église Saint-Georges, à la mémoire des compagnons disparus en mission. Après l'office, un hommage a été rendu devant la stèle située au sein du quartier Kléber pour tous ceux qui se sont envolés de cette base et n'en sont pas revenus mais également en l'honneur des disparus du 21^e Régiment d'Aviation, du 33^e escadron de reconnaissance, du 52^e escadron de bombardement, du GAO 50 et du CER 520. Les maires d'Essey-lès-Nancy et de Saint-Max ainsi que de nombreux dignitaires militaires et porte-drapeaux étaient présents.

Club des seniors

Le premier trimestre de l'année 2024 s'annonce particulièrement animé au club des seniors avec de nombreux rendez-vous proposés aux adhérents.

Un repas aura lieu le vendredi 12 janvier au restaurant du Golf de Pulnoy. L'assemblée générale suivra le 24

Conseil de quartier Centre

L'année 2023 a été marquée par de nombreux moments conviviaux au conseil de quartier Centre. Apéritifs dînatoires et atelier d'art floral ont rencontré un franc succès et un accueil chaleureux a été réservé à saint Nicolas. L'association a eu à cœur d'être porteuse de projets à l'image de la plantation d'herbes aromatiques à disposition de tous ou encore la participation à des actions et rencontres citoyennes pour la protection de l'environnement et l'aménagement du quartier centre de la commune. Nouveauté en 2024: un après-midi jeux intergénérationnels pour les petits et les grands à la Maison des Associations le 18 février.

Si vous souhaitez être informé(e) de l'actualité du conseil de quartier ou si vous souhaitez le rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact par mail ou par courrier : cquartiercentre@gmail.com Maison des Associations, 1 rue des Basses Ruelles.

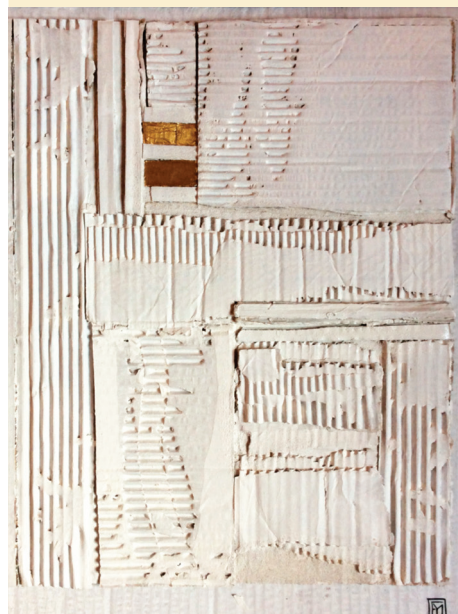
Repair café

Judi 11 janvier
17h, salle Maringer
Judi 8 février
17h, foyer Foch
(sous réserve de fin de travaux)
Judi 14 mars
17h, foyer Foch
Judi 11 avril
17h, foyer Foch

janvier, salle Maringer. Une sortie à la foire à l'Andouille du Val d'Ajol est proposée le lundi 19 février au tarif de 62 € avec déjeuner dansant l'après-midi. Enfin, un repas dansant sera organisé le vendredi 15 mars.

Renseignements auprès du président Alain Florentin au 06 08 05 61 75.

22^e exposition de l'Association des Artistes Ascéens



Les artistes ascéens vous invitent à visiter leur exposition annuelle dans les locaux du Haut-Château les deux premiers week-ends du mois d'avril. *Détournement* est le thème choisi cette année, un thème offrant un large éventail de possibilités aux artistes, qui résonne comme une promesse de riches interprétations. Durant l'hiver, quelques passionnés se sont réunis pour élaborer une œuvre commune qui vous accueillera dans l'entrée de l'exposition. Qu'ils choisissent ou non de travailler autour de ce thème, les artistes vous proposent de passer un agréable moment en leur compagnie, une parenthèse qui nous détourne sans nous désintéresser de ce qui habite notre quotidien.

Samedis 6 et 13 avril. Dimanches 7 et 14 avril. Entrée libre de 14h à 18h. Salons et caveau du Haut-Château.

6^e édition du Salon du flipper les 6 et 7 avril

L'association Les Flippés d'Essey, en partenariat avec le conseil de quartier Kléber Ozeraïlles, donne rendez-vous aux passionnés du flipper et aux curieux les 6 et 7 avril pour la sixième édition du Salon du flipper. Ce salon sera l'occasion pour tous de se divertir ensemble, en famille ou entre amis. Pour plus de confort pour les visiteurs et afin d'accueillir encore plus d'exposants, le salon se déroulera cette année à la fois salle Maringer et au sein du Gymnase Émile-Gallé.

Samedi 6 avril de 10h à 19h. Dimanche 7 avril de 10h à 18h. Entrée : 4 € la journée. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Petite restauration et buvette sur place. Contact : 06 08 21 13 28 - lesflippesdessey@gmail.com

AGV Essey

Le label « qualité club sport santé » obtenu il y a quelques mois par l'association de gymnastique volontaire d'Essey permet à ses adhérents de déduire de leurs impôts une partie de la cotisation à la fédération. L'AGV propose des cours très variés, de la zumba-danse au stretching, en passant par le pilates, le renforcement musculaire ou encore la gymnastique d'entretien, entre autres... Les cours sont ouverts à tous et pratiqués dans la joie et la bonne humeur dans le respect du rythme de chacun. Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année et les tarifs sont dégressifs selon le moment de l'inscription.

Plus de renseignements auprès de la présidente Elisabeth Kiefer au 06 81 59 83 57 ou par mail : agv.essey@orange.fr ou encore sur le site : gvesseylesnancy.wordpress.com

Conseil de quartier des Hauts d'Essey



Avec l'arrivée de l'hiver, le conseil de quartier des Hauts d'Essey invite ses adhérents à réduire leur consommation d'énergie et à faire une étude énergétique de leurs maisons et logements. Pour bien commencer cette année 2024 et en savoir plus, en partenariat avec France Rénov' et l'agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires, l'association

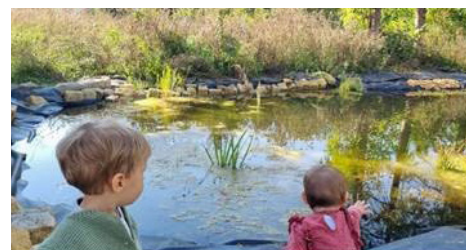
proposera une réunion d'information au cours du premier trimestre de cette année. Elle portera sur les différents diagnostics de performance énergétique proposés en fonction des objectifs de chacun et les nouvelles aides à la rénovation mises à disposition par les différents organismes. Le conseil de quartier des Hauts d'Essey prépare d'ores et déjà son grand moment de convivialité, la fête de quartier qui aura lieu le week-end des 29 et 30 juin dans les salons et le parc du Haut-Château. Avant cela, l'association tiendra son assemblée générale dans les salons du Haut-Château le 25 janvier, l'occasion de dresser le bilan de la fin de l'année 2022 et de l'année 2023 mais aussi d'élire le nouveau conseil de quartier.

**Contact : 06 09 63 87 95
Mail : cqhessey@gmail.com.**

Les Pitchouns chez les pompiers

Les enfants de la crèche Pitchoun se sont rendus chez les pompiers, non pas pour admirer les camions rouges cette fois, mais pour le côté nature. En effet, depuis juillet, grâce à une convention signée entre la crèche et le SDIS 54, les enfants peuvent profiter de la zone d'éco-partage et nature du site Kléber. Un lieu créé en 2022 pour mettre en valeur le respect de l'environnement, la nature et le bien-être au travail, où des personnels passionnés réunissent les conditions optimales afin que la nature reprenne ses droits. Le site étant situé à proximité de la crèche, les Pitchouns peuvent régulièrement constater

son évolution, que ce soit grâce aux plantes, aux fruits et légumes ou aux changements de couleurs. En suivant un chemin d'écorces, les enfants parcourent les différents espaces notamment le potager et la mare. Un petit moment hors du temps !



Agenda

Mardi 9 janvier

**Permanence achat des pass
Symphonie et Mélodie**

De 9h30 à 11h30, CCAS

Samedi 13 janvier

Balade urbaine Pasteur

10h, sur inscription, dans le cadre
de Lignes de Vie(s)

Balade urbaine Mouzimpré

14h30, sur inscription, dans le
cadre de Lignes de Vie(s)

Vendredi 19 janvier

**Réunion d'information sur les
séjours seniors**

14h, salle Maringer. Réservé aux
personnes âgées de 60 ans et plus

Du 20 au 28 janvier

**Exposition Artefact Color
Œuvres de Sophie Rossignon
et Ahmed Kone**

Permanences des artistes les
samedis et dimanches de 14h
à 18h, espace Michel Stricher

Samedi 20 janvier

Nuit de la lecture

À partir de 16h,
Maison des Associations

Mercredi 31 janvier

**Réunion publique : aménagement
des lignes structurantes de bus**

18h30, salle Maringer

Jeudi 1^{er} février

Jeudi de la culture : Teach

20h, salons du Haut-Château

Du 10 au 18 février

**Exposition Planches à terre
et toiles en l'air. Œuvres de
Véronique Reiser et Philippe
Navelot**

Permanences des artistes les
samedis et dimanches de 14h à
18h

Lundi 19 février

**Conseil Municipal spécial
Débat d'Orientation Budgétaire**

18h, salle du conseil municipal

Mercredi 21 février

**Spectacle théâtral :
Les Trois Mousquetaires**

10h30, salle Maringer. Dans le
cadre des Journées mondiales de
la commedia dell'arte.

Samedi 24 février

**Petit-déjeuner théâtral :
Les Fourberies de Scapin**

10h, parc du Haut-Château. Dans
le cadre des Journées mondiales de
la commedia dell'arte.

Mardi 9 mars

**Permanence achat des pass
Symphonie et Mélodie**

De 9h30 à 11h30, CCAS

Du 16 au 24 mars

**Exposition Des fils et des nus
Œuvres de Marie Tsaniras**

Permanences de l'artiste les
samedis et dimanches de 14h
à 18h, espace Michel Stricher

Mardi 19 mars

**61^e anniversaire du cessez-le-feu
et de la fin de la guerre d'Algérie**

11h30, parvis de l'église Saint-
Georges

Lundi 25 mars

**Conseil Municipal spécial
Budget Primitif**

18h, salle du conseil municipal

Vendredi 29 mars

Concert : Antoine HLT

20h, salle Maringer

Samedi 30 mars

Théâtre Poilu's Park

20h, salle Maringer. Par la
compagnie *Branle-bas de combat*.

Jeudi 4 avril

Jeudi de la culture : Les Lions d'or

20h, salons du Haut-Château

Vendredi 5 avril

Marché de printemps

Dès 16h30, place de la République

Samedi 6 et dimanche 7 avril

Salon du flipper

Le samedi de 10h à 19h, le
dimanche de 10h à 18h, salle
Maringer et Gymnase Émile-Gallé.

151

LE BULLETIN DES
asceens

Janvier-février-mars 2024
bulletin municipal d'informations
de la ville d'Essey-lès-Nancy

Directeur de la publication
Michel Breuille

Rédacteur en chef
Frédéric Villars

Comité de rédaction
Pascal Laurent, Isabelle Chopat,
Marion Lhuillier, Frédéric Villars

Réalisation
Marion Lhuillier

Impression
La Nancéienne d'Impression
Dépôt légal n°1671
du 30 septembre 2008

Crédits photos

Service communication Essey -
Associations - Adobe Stock

**Retrouvez toutes les infos
municipales sur le site**

www.esseylesnancy.fr

Mairie d'Essey-lès-Nancy

Place de la République
tél. 03 83 18 30 00





État-Civil

Informations connues au moment de l'impression du bulletin

Naissances

Lukas Kavtaradze né le 29 septembre
Isaac Grassiot né le 5 octobre
Maël Frenandez né le 11 octobre
Lina Gaaya née le 15 octobre
David Movsissian né le 25 octobre
Khamza Bitukaev né le 26 octobre
Henri Millard né le 26 octobre
Ambre Nguyen née le 1^{er} novembre
Mihaël Da Silva Coutinho né le 2 novembre
Amir Kouraiche né le 10 novembre
Adam Djafer né le 13 novembre
Lorina Musliu née le 16 novembre
Alessio Olivier né le 21 novembre
Mia Casale née le 24 novembre

Naël Meyer né le 25 novembre
Zayan Sambake né le 27 novembre
Elyne Martin née le 27 novembre

Mariages

Abdelmajid Chaouki et Tiphaine Brauneissen le 4 novembre

Décès

Jacques Ponté le 10 octobre
Jean-Pierre Muzy le 13 octobre
Jean Auburtin le 14 octobre
Suzanne Klein le 14 octobre
Alain Collignon le 14 octobre
Denis Cathrine le 16 octobre
Sophie Berveiller le 25 octobre

Marcel Falk le 30 octobre
Bernadette Fouquet le 2 novembre
Alain Bianchi le 3 novembre
Claude Poirson le 6 novembre
Monique Keller le 7 novembre
Alain Vouriot le 9 novembre
Josette Huguin le 11 novembre
Michel Lataille le 11 novembre
André Grandgirard le 16 novembre
Maurice Rejwerski le 17 novembre
Jean Desroziers le 21 novembre
Eliane Musquar le 29 novembre
Farid Tiatouchine le 4 décembre
Janine Bitsch le 7 décembre

TRIBUNE LIBRE

« Plus vite, plus haut, plus fort »

Chère Ascéenne, cher Ascéen,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une très bonne et heureuse année !

Alors que 2023 a été particulièrement éprouvante pour bon nombre d'entre vous, formons des vœux d'optimisme, de combativité et de sérénité pour ces 366 jours qui s'ouvrent à nous.

Une année qui sera notamment marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront en France et leur déclinaison locale qui permettra à notre commune, dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024, de promouvoir les valeurs d'engagement, de dépassement, de respect et d'entraide, notamment auprès des plus jeunes.

Convaincu que nous nous trouvons à un carrefour historique où les défis auxquels nous sommes confrontés exigent des actions audacieuses et un engagement collectif sans précédent, j'ai accepté, sur proposition du Maire, de suivre et d'accompagner les dispositifs jeunesse qui ont été délégués à l'association Léo Lagrange.

En ce sens, vos idées, suggestions et retours, dans ce domaine comme dans les autres, seront essentiels pour façonner l'avenir de notre ville et améliorer le quotidien des Ascéens.

Fidèlement à vos côtés,

Matthieu RIFF
 Conseiller municipal délégué au suivi de la concession des accueils périscolaires, extrascolaires et de jeunes
 matthieu.riff.essey@gmail.com



Matthieu Riff

Vous en voulez encore ?
 Retrouvez la version intégrale de cette tribune sur le site internet de la commune :



2024, que l'esprit d'olympisme gagne Essey !

À Essey, en 2023, nous avons vu :
L'abandon du repas des seniors (pour un goûter),
Une deuxième année consécutive de hausse des impôts locaux,
Le service extra et péri scolaire quitter le giron municipal pour être transféré à une structure peu implantée en Lorraine, dans l'inconnu donc.

Nos interrogations lors du dernier Conseil municipal n'ont également pas manqué de surprises :

- La construction pour 200 000 euros d'un attendu **Espace de Vie Sociale. Quid de l'animation du projet, avec qui et quand ?** Réponse floue de la Municipalité qui confirme l'absence de projet.

- La restitution de la concertation des **casernes Kléber**. Le retard est confirmé et l'utilisation des casernes pour du logement social est évoquée alors qu'un projet en mixité aurait été bien plus ambitieux.

Alors que 2024 soit guidée par l'esprit d'olympisme : "Plus vite, plus haut, plus fort".

Que les **décisions nouvelles soient équilibrées et construites dans l'intérêt des habitants**. Que nos seniors retrouvent de vrais repas en commun pour partager de bons moments de convivialité, que les tarifs de nos services jeunesse ne connaissent pas une flambée après la décision de se délester de ce **service public**, que le travail politique avec la Métropole (services de bus, travaux de voirie, aménagements de quartier, propreté et gestion des déchets) **soit mené de manière plus étroite avec la commune et ses habitants**.

A vous et vos proches, **une belle et épanouissante année avec la meilleure santé possible, la chaleur de l'amitié et de la fraternité**.

En 2024, nous restons à vos côtés pour bien vivre à Essey.

Pour le groupe « Essey Ensemble ! »,
 Christophe Chevardé avec Catherine Chopin Renault, Jean-Louis Katz et Michel Perri
 esseyensemble@gmail.com



Christophe Chevardé



Catherine Chopin-Renaud



Jean-Louis Katz



Michel Perri

GARAGE LDA



PEUGEOT

VENTE
véhicules neufs et d'occasion

RÉPARATIONS
toutes marques

MÉCANIQUE

CARROSSERIE



158, avenue du 69^e RI - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. 03 83 29 02 07 - E-mail : l.d.a@wanadoo.fr

Maintenant
vous savez
pourquoi
votre voisin
se fait livrer
tous les jours



coraplus⁽¹⁾

Pour seulement 7,49€/mois⁽²⁾
sur abonnement, faites-vous livrer
tous les jours si vous le voulez.⁽¹⁾



coraplus, c'est comme vous voulez

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux :

BON PLAN

12 mois

7€49
/mois
soit 89,90 €⁽³⁾

6 mois

8€32
/mois
soit 49,90 €⁽³⁾

3 mois

9€63
/mois
soit 28,90 €⁽⁴⁾

1 mois

9€90
/mois

Formule d'essai valable pour le 1^{er} abonnement.



L'hyper proximité

(1) Voir conditions sur cora.fr. 1 livraison maximum par jour ouvrable. 30 € minimum par commande. N'inclut pas la livraison collaborative. Sous réserve d'un créneau de livraison disponible, à l'exception des dimanches et jours fériés. (2) Sous réserve de la souscription du service pendant 3 mois. Soit 28,90 € payable intégralement à la souscription du service. (3) Sous réserve de la souscription du service pendant 6 mois. Soit 49,90 € payable intégralement à la souscription du service. (4) Sous réserve de la souscription du service pendant 12 mois. Soit 89,90 € payable intégralement à la souscription du service.